

PISTES DE RÉFLEXION POUR CIBLER LES APPRENTISSAGES ESSENTIELS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

- 1 Consultez les programmes d'études et les progressions des apprentissages pour relever les apprentissages qui devraient être réalisés à la fin de l'année scolaire en cours.
- 2 Déterminez où en est chacun de vos élèves au regard des apprentissages réalisés pendant l'année scolaire en cours.
- 3 Ciblez prioritairement les apprentissages accompagnés d'une ☆ qui ne seraient pas encore réalisés par vos élèves.
- 4 Ciblez ensuite les apprentissages qui sont accompagnés d'une → ou d'un ■. Ceux-ci se poursuivront ou seront réinvestis l'année suivante.

Donnez-vous l'objectif qu'au terme de la présente année scolaire, vos élèves :

- aient eu la possibilité de réaliser des apprentissages variés qui couvrent globalement l'ensemble des contenus;
- aient eu des occasions de développer chacune des compétences visées par les programmes d'études.

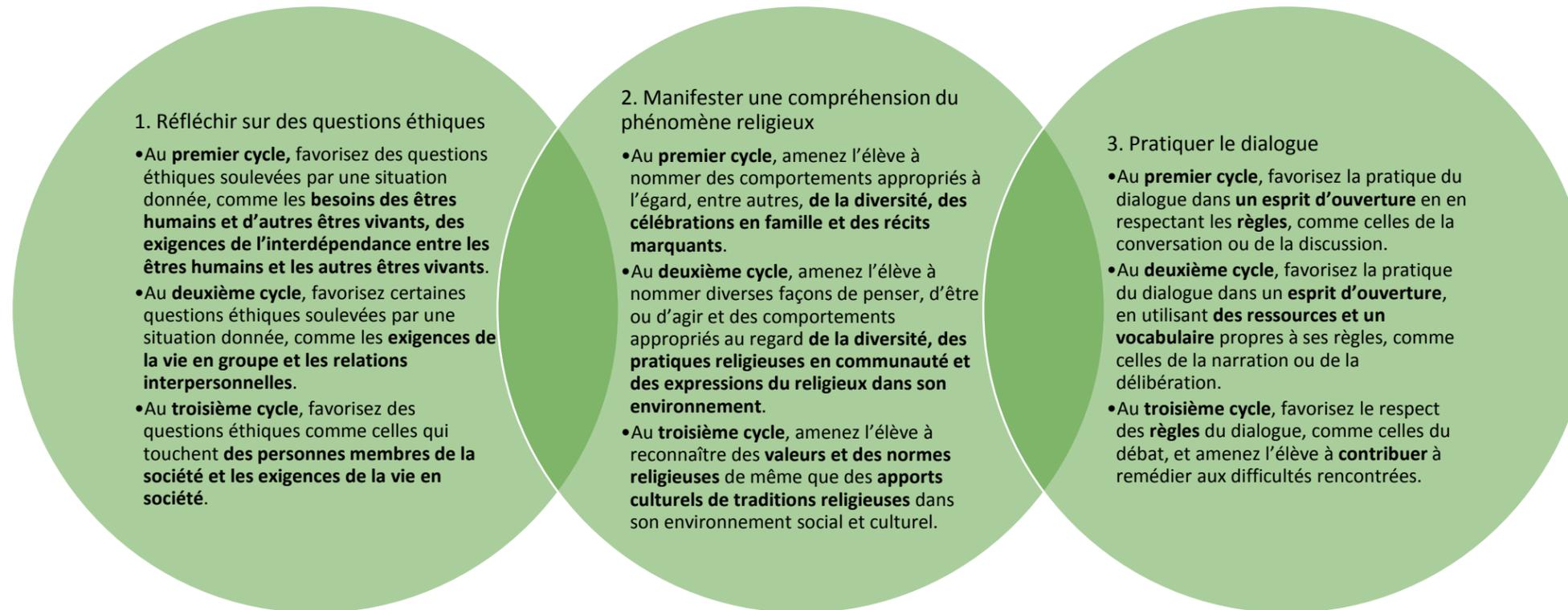
Rappelez-vous que :

- vous disposez de la **LÉGITIMITÉ** et des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** nécessaires pour :
 - cerner les besoins de vos élèves;
 - choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte actuel;
- vous êtes **LES PLUS APTES À DÉTERMINER**, au-delà des contenus déjà acquis, les contenus que vous souhaitez enseigner à vos élèves, consolider ou approfondir.

Les responsables des différents programmes d'études de la formation générale des jeunes du Ministère sont disponibles pour répondre à vos questions et vous accompagneront d'ici la fin de la présente année scolaire.

✉ FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca

Les élèves développent trois **COMPÉTENCES** en complémentarité les unes avec les autres :



Quoi cibler?

Privilégiez des activités favorisant la **RECONNAISSANCE DE L'AUTRE** et la **POURSUITE DU BIEN COMMUN**, ce qui contribuera à promouvoir un meilleur vivre-ensemble et favorisera la construction d'une véritable culture publique commune.

Consultez les programmes d'études et les progressions des apprentissages :

education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq